

## Avis public



### PROMULGATION

#### PROJETS PARTICULIERS PP-49 ET PP-50

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE les résolutions suivantes :

CA10 170228 approuvant le projet particulier PP-49 visant à autoriser l'occupation du bâtiment situé au 6333, boulevard Décarie par un collège d'enseignement général et professionnel, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017) et

CA10 170232 approuvant le projet particulier PP-50 visant à autoriser l'occupation d'un bâtiment situé au 7325 boulevard Décarie, afin de permettre l'usage véhicules automobiles (vente et location), en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017)

ont été adoptées à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 16 août 2010 et entrent en vigueur conformément à la loi.

Ces résolutions sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures.

DONNÉ à Montréal, ce 25 août 2010.

Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement